



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

# Revue de presse



Jeudi 19 janvier 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Marché des assurances: une croissance de 4,3% en 2022

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, devrait cumuler un chiffre d'affaires avoisinant les 151,3 milliards de DA, soit une croissance de 4,3% par rapport à 2021, indique le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## La rencontre Gouvernement-walis jeudi au Palais des nations

Le Gouvernement tiendra, jeudi au Palais des nations à Alger, sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sa cinquième réunion avec les walis de la République pour évaluer la mise en œuvre des orientations et recommandations issues des précédentes rencontres et examiner les perspectives de développement de l'économie nationale en vue d'améliorer le niveau de vie du citoyen.



### [Loi sur la monnaie et le crédit : Un vieux tabou est cassé](#)

Il salue l'avènement imminent de la nouvelle réglementation qui confèrera davantage de visibilité aux entreprises algériennes sur les marchés étrangers. L'Algérie qui oeuvre à diversifier ses revenus et engranger la manne des dix milliards de dollars, hors hydrocarbures, est sur la bonne trajectoire. Cette mise en orbite pour atteindre les marchés étrangers, lui est notamment rendue possible par la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit, telle qu'annoncée fin décembre dernier, par les plus hautes autorités de l'État.



### [Mutations sociales importantes : L'ascendant du Président](#)

Tebboune a su revigorer les Algériens et galvaniser les énergies et les potentialités autour d'un projet fédérateur réel. Depuis quelques mois, les Algériennes et les Algériens vivent au rythme des déclarations politiques et des décisions grandioses de l'État algérien, à l'initiative du président Tebboune.



### [Des instructions fermes leur seront données, lors de la réunion ce matin au palais des nations : Le Président convoque les walis](#)

Quatre mois après le dernier rendez-vous du même genre, les walis seront de nouveau en «conclave». Ce sera l'occasion de faire le bilan mais aussi de donner de nouvelles instructions pour cette année, tournée vers l'investissement et la croissance...



### [La demande chinoise se précise, le pétrole grouille : A l'assaut des 90 dollars](#)

Le baril de Brent, référence du pétrole algérien, progressait de 1,46 dollar, hier, à 12h30 pour s'échanger à 87, 38 dollars. Les prix du pétrole ont non seulement effacé leurs pertes significatives de ce début d'année, mais ils se sont élevés à un niveau qui indique qu'ils ne tarderont pas à casser la barre des 90 dollars. À condition qu'ils maintiennent bien sûr cette remarquable cadence.

## Le vent des Brics

Les tensions qui montent aux abords de Taiwan et la volonté du Japon de disposer de forces de frappe pour assurer sa propre sécurité, rejoignant par-là même l'Allemagne déterminée à investir dans le domaine de la défense, montrent à quel point le monde est, réellement, tributaire d'un risque de dérapage majeur.



## Rencontre Gouvernement-walis : Évaluation et perspectives de l'action publique locale

Sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une nouvelle réunion entre le gouvernement et les walis se tiendra ce jeudi au Palais des Nations, sous le thème « Développement local, évaluation et perspectives ».



## Projet de loi monétaire et bancaire sur le bureau de l'APN : Agréments des banques d'affaires et ouverture de bureaux de change

Le projet de monétaire et bancaire est actuellement sur le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a été déposé cette semaine par le gouvernement. Ce texte de loi sera programmé prochainement pour débat au sein de la commission des finances avant une présentation en plénière par le ministre des Finances.



## Banque de l'habitat : Ce qu'il faut savoir

Pour l'expert en finances, Mahdi Longuar, la banque nationale de l'habitat est dédiée au financement de la réalisation des projets de logements publics et privés. Les citoyens comme les entreprises et les institutions peuvent y ouvrir des comptes bancaires.



### Algerian General Takaful : Bientôt une agence virtuelle

Après avoir ouvert sa première agence commerciale à Alger, dans la commune de Zeralda, la nouvelle Compagnie publique d'assurances « Algerian General Takaful » appelée « El DjazairTakaful » (AGT) travaille sur un projet devant aboutir à l'ouverture d'une agence virtuelle par le biais d'une interface en ligne.



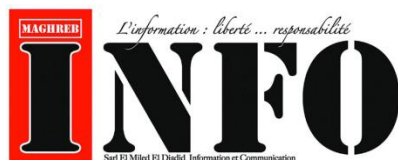
### Marché des assurances : Une croissance de 4,3% en 2022

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, devrait cumuler un chiffre d'affaires avoisinant les 151,3 milliards de DA, soit une croissance de 4,3% par rapport à 2021, indique le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.



### Démocratie sociale

Le gouvernement Benabderrahmane est engagé résolument dans un vaste chantier de réflexion et d'action de terrain, alternant l'étude approfondie des dossiers et les visites sur site jusques dans les régions les plus reculées du pays. Tout le gouvernement est donc pleinement mobilisé pour être à l'écoute des préoccupations des citoyens et apporter un message d'espoir, plus particulièrement à la jeunesse qui attend légitimement des réponses concrètes à ses attentes en matière d'emploi, notamment, et de qualité de vie, et ce pour ne pas succomber aux sirènes de l'émigration clandestine.



### Mahfoud Kaoubi : « il faut transformer les lois en mesures opérationnelles » : Loi organique liée aux lois des finances:

La mise en application de la Loi cadre sur les Lois de finances démontre la volonté des pouvoirs publics à réformer l'action de l'administration, estime, ce mercredi, l'expert politique en géo-économique, Mahfoud Kaoubi lors de son passage sur les ondes de la radio chaine3.



## **Développement socio-économique local et la collaboration entre les walis et le médiateur de la République au centre de la rencontre : Réunion gouvernement-walis, ce jeudi, au palais des Nations**

Après la dernière réunion gouvernement-walis qui s'est tenue les 24 et 25 septembre dernier, au palais des Nations du Club des Pins, sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, une rencontre similaire aura lieu, ce jeudi, et qui devrait concerner de nombreux dossiers et questions d'actualité à dimension sociale et économique, en abordant tout ce qui concerne les citoyens et soutenir la roue du développement local et national.



## **Douanes algériennes : liste des produits interdits à l'importation et l'exportation**

Nous abordons dans cette édition du 18 janvier 2023 la liste des produits interdits à l'importation et l'exportation par les douanes algériennes. Nous vous en disons plus dans les lignes qui suivent.



## **Le wali, un gouverneur sans nom**

Un wali est un gouverneur qui ne dit pas son nom sauf qu'il n'est pas élu et qu'il n'a de compte à rendre qu'au président de la République qui l'a nommé. Il n'est pas seulement le représentant de l'Etat mais l'Etat lui-même dans sa totale dimension, cheville ouvrière sans laquelle l'Etat n'existerait pas.



## **Marché des assurances : Une croissance de 4,3 % en 2022**

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, devrait cumuler un chiffre d'affaires avoisinant les 151,3 milliards de DA, soit une croissance de 4,3% par rapport à 2021. C'est ce qu'a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

## La nouvelle institution financera les projets de logements toutes formules : La Banque nationale de l'habitat obtient son agrément

La Banque nationale de l'habitat est officiellement entrée en service, après avoir accompli toutes les démarches administratives liées à l'encadrement de l'activité de cette nouvelle institution financière et obtenu toutes les autorisations nécessaires auprès des autorités monétaires.



## Quel prix du pétrole en 2023 ? Après le dernier rapport de la Banque mondiale

La Banque mondiale a révisée à la baisse la croissance de l'économie mondiale pour l'année 2023. Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales l'institution de Bretton Woods prévoit une croissance à la baisse de 1,7% en 2023, contre 3% prévu il y a six mois. Expliquant



## مشروع قانون جديد للمحاسبة العمومية على طاولة البرلمان

**التدقيق 3 مرّات في كل دينار يخرج من خزينة الدولة!**

تتجه الحكومة صوب اعتماد نظام محاسباتي أكثر صرامة وتدقيقًا في مراقبة تنفيذ الميزانيات من خلال تتبّع كل دينار يخرج من الخزينة، وذلك عبر مشروع قانون جديد يتواجد اليوم على طاولة البرلمان تحت تسمية "قانون متعلّق بالمحاسبة العمومية والتسيير المالي"، إذ يتيح هذا النصّ 3 أصناف من المحاسبة، وهي المحاسبة العامة أو السنوية، والمحاسبة التحليلية للتكاليف، ومحاسبة الميزانية.

### “لجنة عملياتية” لتنسيق جهود مكافحة تبييض الأموال وتمويل الإرهاب

وقّع الوزير الأول أيمن بن عبد الرحمان مرسوما تنفيذيا يتضمن إنشاء لجنة عملياتية لتنسيق سياسات وعمليات مكافحة تبييض الأموال، وتمويل الإرهاب. ووفق ما ينصّ عليه المرسوم المؤرخ في 3 جانفي 2023، والصادر في العدد الأخير من الجريدة الرسمية (العدد 2)، تتولى اللجنة الجديدة “تنفيذ الاستراتيجية الوطنية لمكافحة تبييض الأموال وتمويل الإرهاب، وتمويل انتشار أسلحة الدمار الشامل”.

## MARCHÉ DES ASSURANCES EN 2022

# Une croissance de 4,3%

● Le marché national des assurances, toutes activités confondues, devrait cumuler un chiffre d'affaires avoisinant les 151,3 milliards de dinars, soit une croissance de 4,3% par rapport à 2021, indique le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

Selon cette note relative au troisième trimestre et aux prévisions de clôture de 2022, les sociétés d'assurance de dommages prévoient de clôturer l'exercice de l'année écoulée avec un total de primes estimé à 136,8 milliards de dinars, qui se traduit par une hausse de 3,1% par rapport à 2021. A l'exception de la branche «Agriculture», l'ensemble des branches de cette activité devrait connaître des taux de croissance variant entre 3 et plus de 12%, à l'instar de l'«Automobile» avec une croissance de 3,7%, l'«IRD» (3,2%) et le «Crédit» (12,6%). Quant à la production des assurances de personnes, et avec une prévision à 14,5 milliards de dinars, elle devrait enregistrer une évolution de 17,3%, selon la même source, précisant qu'hormis l'assurance «Capitalisation», l'ensemble des branches pourraient connaître une importante croissance telles que la branche «Accident» (82,4%), «Assistance» (87,4%) et «Prévoyance collectivité» (16%). S'agissant de l'activité du marché des assurances durant les trois premiers trimestres de 2022, il est indiqué dans le même document que ce marché, toutes activités confondues, «a généré un chiffre d'affaires de 120,2 milliards de dinars, soit une augmentation de

5,4% par rapport à la même période de l'exercice 2021». Maintenant sa domination sur le marché national, la branche «Assurances de Dommages» (AD) s'est accaparée d'une part de 85,8%, suivie par les «Assurances de Personnes» (AP) avec un taux de près de 10%, lit-on dans la même note, qui a fait savoir que les «Acceptations internationales», avec une part de marché de 4,4%, cumulent, quant à elles, une production additionnelle de 236,4 millions de dinars, soit une augmentation de 4,7% par rapport au 30 septembre 2021.

De son côté la production de l'activité «Takaful» totalise, pour son deuxième trimestre d'intégration du marché national, au 30 septembre 2022, une production de 20,5 millions de dinars, soit seulement 0,02% de part de marché.

### PRÈS DE 45 MILLIARDS DE DINARS D'INDEMNISATIONS EN 9 MOIS

Concernant les sinistres déclarés auprès des sociétés d'assurance au titre des 9 premiers mois de 2022, la CNA a relevé que leur montant a connu une hausse de 5,1%, avec une augmentation de 1,4% en nombre de dossiers. «Pour 703 421 dossiers réglés (dont 4 au titre de l'assurance Takaful), les indemnités du marché des assurances ont atteint un montant de 44,8

milliards de dinars, en évolution de 2,2% par rapport à la même période de 2021», indique la même note, précisant que, en termes de montant, les sinistres à payer ont connu une évolution de 6,2%, pour un total de 100,8 milliards de dinars (dont 2,2 millions cumulés en assurance Takaful, concernant 55 dossiers). Le nombre de dossiers, quant à lui, a diminué de 3,8%, passant de 1,5 million de dossiers en suspens, au 30 septembre 2021, à 1,4 million de dossiers au 30 septembre 2022, selon le même document. S'agissant des chiffres du 3<sup>e</sup> trimestre 2022, le marché des assurances cumule un chiffre d'affaires de 41,5 milliards de dinars, en progression de 6,5%, générant, ainsi, une production additionnelle de 2,5 milliards, indique-t-on dans le même texte, précisant que cette augmentation est le résultat de la croissance des primes collectées au titre des assurances de dommages (+4,8%), des assurances de personnes (+6,6%) et des acceptations internationales (+52,6%), ainsi que la relative valeur ajoutée apportée par l'assurance «Takaful», qui s'élève à 8,5 millions de dinars. Durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2022, le chiffre d'affaires des «Assurances de dommages» est de l'ordre de 36,6 milliards de dinars, en progression de 4,8% par rapport à la même période

de l'exercice 2021, tandis que celui des «Assurances des personnes» est de près de 3 milliards, en progression de 6,6% par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2021. En matière de production de la «Réassurance» durant le 3<sup>e</sup> trimestre 2022, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) totalise une réalisation de 1,9 milliard de dinars en affaires internationales, contre 1,2 milliard au T3-2021, soit une hausse de 52,6%, selon la CNA, qui a noté que cette augmentation est induite, essentiellement, par la branche «Incendie» (+72%), dont la part dans le portefeuille est de 65,4%, suivie de loin par les branches «Engineering», «Transport» et «Accident et RD» qui occupent communément 28,5% et marquent des hausses respectives de 47,5%, 60,3% et 55,3%. Concernant les parts de marché d'assurance en Algérie, le document du CNA affirme que les sociétés publiques restent prédominantes, avec une part de 76,9% du marché des assurances de dommages et un chiffre d'affaires de 79,3 milliards de dinars durant les 9 premiers mois de 2022. Les sociétés à capitaux privés totalisent, durant la même période, une production de 22,3 milliards de dinars, soit une part de 21,6% du marché des assurances de dommages.



**L'ÉCONOMIE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS**

# Ouverture ce matin de la réunion gouvernement-walis

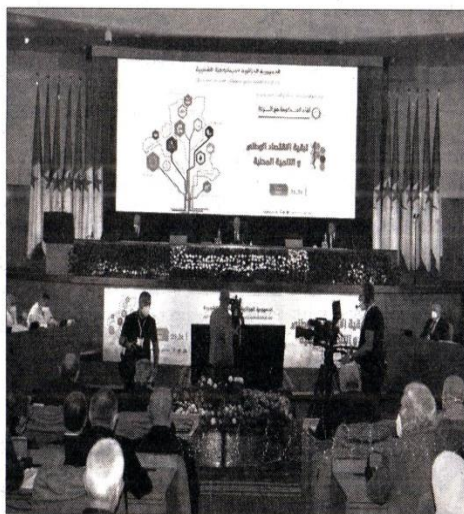
*La traditionnelle réunion gouvernement – walis est prévue pour aujourd'hui. Elle intervient quatre mois après celle qui s'était tenue en septembre dernier et permettra d'évaluer le degré d'exécution des recommandations déjà émises en 2023 ayant été décrétée l'année du tout économique. C'est sur ce terrain que les collectivités locales sont attendues.*

**Nawal Imès- Alger (Le Soir)** - C'est aujourd'hui que s'ouvrira au Palais des Nations la réunion gouvernement-walis. Elle intervient quatre mois après une rencontre similaire qui avait également été placée sous le thème de la relance économique. Les responsables au niveau local seront réunis pour prendre connaissance des orientations du président de la République en la matière.

Depuis deux années déjà, ces traditionnelles rencontres s'articulent essentiellement autour des problématiques purement économiques. Les collectivités locales sont appelées à sortir des missions qui leur sont dévolues pour s'impliquer davantage dans la relance économique qui passe par une facilitation des procédures au niveau local. Très souvent, les opéra-

teurs économiques se heurtent à des entraves purement bureaucratiques. En s'adressant lors de la dernière rencontre aux walis, le président de la République leur demandait de ne plus être un frein à l'investissement tout en les rassurant sur l'impossibilité d'être poursuivis en justice pour une décision prise en toute bonne foi. La trop grande inertie de certains walis a été pointée du doigt.

Au lendemain de la dernière réunion gouvernement-walis, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales avait affirmé que les walis seront soumis à un contrat de performance et seront évalués tous les trois mois en fonction des résultats obtenus. Une approche qui, disait-il, vise à insuffler une nouvelle dynamique aux représentants de l'Etat au niveau local



Photos : DR

et de donner un coup d'accélérateur au développement local. Pour accompagner les walis dans les missions qui leur sont assignées, un nouveau statut qui leur est dédié devra bientôt voir le jour. En supervisant la clôture des travaux de la dernière rencontre avec les

walis, le Premier ministre avait affirmé que « le statut particulier des walis constitue une véritable préoccupation qui doit être prise en considération par l'Etat ». Le texte, disait-il, doit « apporter un véritable appui et un élan qualitatif à l'action des walis sur le terrain »

et corriger certaines lacunes constatées en rétablissant le conseil exécutif de wilaya sous l'autorité des walis, ce qui permettra aux walis de devenir le seul pouvoir exécutif dans leur wilaya. Une action qui sera certainement renforcée après adoption du nouveau code de wilaya en cours de révision. A l'occasion d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres en octobre dernier, le président de la République avait donné des instructions pour « procéder, sans délai, à une révision approfondie des codes communal et de wilaya pour permettre une meilleure performance et des prestations à la hauteur des attentes des citoyens, tout en définissant les responsabilités avec précision».

Quelques jours plus tard, le ministère de l'Intérieur installait un comité d'experts chargé de la révision et de l'examen des projets de loi portant codes communal et de wilaya. Le processus arrive à sa fin et devra à terme replacer les collectivités locales dans les nouveaux rôles qui leur sont dévolus, notamment en matière de relance de l'économie.

N. I.

## LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

# Ce qui est prévu pour les bureaux de change

*Les dispositions énoncées dans le projet de loi sur la monnaie et le crédit, désormais sur le bureau de l'Assemblée nationale, ont toutes pour objectif ultime d'adapter les dispositifs juridiques et réglementaires aux mutations économiques et financières en cours et aux nouveaux défis techniques et technologiques qui se sont imposés à l'Algérie.*

C'est une large panoplie de nouvelles dispositions que se charge d'apporter la loi sur la monnaie et le crédit revue et corrigée, adoptée par le gouvernement et soumise à l'Assemblée nationale. De toutes les questions liées à la monnaie et le crédit, le projet de loi en question a, entre autres dispositions, prévu l'extension des compétences du Conseil de la monnaie et du crédit pour lui permettre d'exercer de nouvelles attributions, notamment celles relatives à l'agrément de banques d'investissement, d'établissements bancaires en ligne, de prestataires de services de paiement, d'intermédiaires agréés, ainsi que le

sujet qui a souvent fait débat depuis plusieurs années : l'autorisation d'ouverture de bureaux de change privés, un sujet que les Algériens attendent depuis longtemps avec l'espoir de se voir au bout accorder l'autorisation d'échanger leurs dinars contre d'autres monnaies, comme s'ils achetaient n'importe quel produit ou marchandise.

Il faut comprendre que l'autorisation d'ouvrir un bureau de change ne signifie pas la légalisation de la vente et de l'achat de devises à tout-va. Les bureaux de change qui seront autorisés à activer n'auront pour vocation que d'acheter des devises

contre des dinars à des taux de change officiellement établis par les services attirés de la Banque d'Algérie chargés de la gestion au jour le jour de la cotation des monnaies par rapport au dinar. Il est à attendre de voir à travers la nouvelle loi que, comme auparavant, seuls les non-résidents auront le droit d'échanger des dinars contre des devises, sous quelques conditions dûment déterminées. Dans la réglementation encore en vigueur, en attendant que le nouveau texte passe toutes les étapes légalement requises avant sa promulgation, les bureaux de change sont connus sous l'appellation de « intermédiaires » du marché interbancaire et sont agréés par la Banque d'Algérie pour effectuer des opérations de change devises. Des intermédiaires qui, bien qu'autorisés légalement, ont brillé par leur absence. Il y a un peu moins

de deux ans, la Banque d'Algérie avait fait état de 46 agréments accordés pour l'ouverture de bureaux de change, selon ce qu'énonçait l'instruction n°08 de décembre 1996, mais en fin de compte, seules 6 agences avaient été effectivement créées, 13 agréments ont été annulés à la demande des postulants et 27 agréments ont été retirés pour non-crédation de bureaux de change. Selon certaines explications, le manque d'engouement pour l'ouverture de bureaux de change, sous la bientôt ancienne législation, est à chercher dans la faible commission dont bénéficiaient ces cambistes (1%) alors que les intervenants sur le marché parallèle de devises gagnaient, et gagnent encore, chichement leur vie grâce à des taux de change bien plus généreux que l'officiel.

**Azedine Maktour**

REPORTÉES À DEUX REPRISES

# Les Journées «Marques et contrefaçon» en mars

L'ORGANISATEUR, RH. International Communication, annonce que ces 6es Journées verront la participation d'experts nationaux et internationaux.

■ SAÏD MEKKI

Prévues les 21 et 22 décembre dernier puis reportées au 18 et 19 janvier en cours, les 6es Journées internationales « Marques et contrefaçon », auront finalement lieu les 8-9 mars 2023 à l'hôtel AZ de Kouba (Alger).

Ce deuxième report, faut-il le rappeler, a été décidé, par RH. International Communication, organisateur de cet événement parrainé par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, avec le soutien du ministère de l'Industrie. La première fois, parce que plusieurs opérateurs devant y participer, étaient mobilisés à la 30e Foire de la production nationale (FPA).

Et cette fois-ci, faute de ne pouvoir l'organiser à l'Eshra d'Aïn Benian, ces journées ont donc été reprogrammées, pour les 8 et 9 mars prochain, mais, à l'hôtel AZ de Kouba (Alger).

Ainsi, ces deux journées organisées avec des conférences-débats, situeront les nouveaux dangers auxquels sont exposées les entreprises à l'échelle mondiale, qui constatent que les contrefaçons apparaissent en même temps que les vraies marques. Plus grave encore : ces copies devancent même la commercialisation des produits authentiques ! Ainsi l'organisateur, RH. International Communication, annonce que ces 6es Journées verront la participation d'experts nationaux et internationaux, d'établissements publics et privés, mais surtout d'organismes en charge de lut-

ter contre la contrefaçon et de la protection de la propriété intellectuelle. Cette manifestation aura une thématique qui intègre les enjeux de l'heure. En effet, placées sous le thème «Prolifération de la contrefaçon via le e-commerce : quels moyens de lutte pour les marques ? », ces Journées aborderont toutes les facettes de la contrefaçon qui touche la santé et la sécurité des consommateurs tant en Algérie que dans le monde.

De plus et au cours de ces deux journées, il y aura aussi des conférences destinées à aborder le droit de la propriété intellectuelle, son actualité et ses évolutions, la sensibilisation des consommateurs, l'environnement juridique et le monde du digital. Ce qui permettra, à coup sûr, aux participants d'interagir et de prendre de l'information auprès d'un prestigieux panel d'orateurs spécialistes de la lutte anti-contrefaçon.

De plus, et entre autres thèmes qui seront abordés lors de la première journée, on citera, « la signature électronique dans les textes algériens », « la mission de l'Inapi entre enregistrement et protection », «blockchain et lutte anti-contrefaçon: même combat. Une technologie de stockage et de transmission d'informations, prenant la forme d'une base de données qui a la particularité d'être partagée simultanément avec tous ses utilisateurs », « la normalisation au service de la lutte contre la contrefaçon » et « le rôle de l'Onda dans la lutte contre la contrefaçon ».

Un représentant de l'Association algérienne pour la protection des



La contrefaçon est un fléau mondial

consommateurs abordera le comportement du « Consommateur DZ » devant les produits contrefaits, alors qu'un représentant du ministre du Commerce présentera un exposé sur « la contribution du ministère du Commerce dans le dispositif de la lutte contre la contrefaçon ».

Du reste, des experts français, notamment de l'Inapi, aborderont « les actualités de la lutte anti-contrefaçon en France et en Europe avec un focus sur la nouvelle législation UE en matière de cybercontrefaçon », alors que des consultants algériens présenteront une communication sur « les moyens de lutte

contre la contrefaçon dans le domaine du e-commerce : enjeux, défis et perspectives » et une « étude comparative entre le droit algérien et le droit français ».

De plus, le rôle de la Douane algérienne dans la protection des droits de propriété intellectuelle et le rôle des marques dans la lutte anti-contrefaçon seront également discutés par les représentants des institutions et des entreprises.

Enfin et selon l'organisateur, RH. International Communication, ces journées seront sanctionnées par une série de recommandations. S.M.

## TAUX DE CHANGE DU DINAR AU MARCHÉ NOIR ET BANQUE

# Hausse de l'euro

L'euro semble reprendre ses forces petites à petit face au dollar américain et au dinar algérien, après un 2022 marqué pas des hauts et des bas.

Hier, le cours de l'euro affiche une légère hausse dans les cotations de la banque d'Algérie. En effet, la monnaie européenne s'échange aujourd'hui contre 146.94 à l'achat et 146.986 dinars algériens à la vente.

En ce qui concerne le marché parallèle, l'Euro s'affiche ce mercredi à 217 dinars algériens à l'achat et 218.50 DZD à la

vente. Le cours du dollar, de son côté, s'enregistre sur la banque d'Algérie à 135.93 dinars algériens à l'achat et 135.94 DZD à la vente. Sur le marché du square d'Alger, la monnaie américaine est à 213.15 dinars à l'achat et 214.55 DZD à la vente.

### Quel taux de change pour le dollar canadien pour ce 18 janvier 2023 ?

Par ailleurs, le taux de change de la livre sterling à la Banque centrale d'Algérie s'élève ce mercredi à 165.91 dinars à

l'achat, et 165.99 DZD à la vente. Au niveau du marché noir, il s'échange contre 241.00 dinars à l'achat et 243.20 dinars à la vente. Concernant le dollar canadien, il s'échange dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie contre 101.28 dinars algériens à l'achat et 101.33 dinars à la vente. Sur le marché parallèle des devises, il est cédé contre 150.00 dinars à l'achat et 151.15 dinars à la vente.

R.N.

## بعد 3 سنوات من قرار العودة إليه استيراد السيارات المستعملة.. ليس غدا

منذ صدور قرار العودة لاستيراد السيارات الأقل من 3 سنوات، من طرف المقيمين مرة كل 3 سنوات، الذي صدر حكمه في 3 جرائد رسمية، تداول على هذا الحكم 3 حكومات وأيضا 3 وزراء مالية، ولا تزال العملية بالنسبة للمواطن يكتنظها الغموض والضبابية.



مواطن لا يزال ينتظر الإفراج عن قرار استيراد السيارات المستعملة

الذاكرة. كما أن عدم السماح باستيراد الديازال سيكون له الأثر الكبير على مستقبل سيارات الديازال الموجودة في الحظيرة الوطنية للسيارات، التي يتعدى تعدادها المليون سيارة ومركبة، من حيث مدى توفر قطع الغيار على المدى القريب والمتوسط، خصوصا وأن الحكومة ألغت في قماموس حظيرة السيارات النديازال، ليس في السيارات المستعملة؛ بل أيضا في السيارات الجديدة التي سيقيم الوكلاء باستيرادها وإعادة تسويقها. إلى غاية الإفراج عن المرسوم التنفيذي الذي يحدد مراقبة مطابقة السيارات السياحية والنفعية المستعملة، يبقى المواطن بين سندان المشرع ومطرقة الحكومة.. فهل ستلجأ الحكومة مرة أخرى إلى تعديل هذه المادة وجعلها أكثر مرونة كما كانت عليه في السابق، بما فيها السيارات ذات محرك الديازال وإزالة الفقرة "المعطل"؟ أسئلة لا تنتظر الإجابة، بل التجسيد في قانون المالية التكميلي لسنة 2023 حتى ترفع الحكومة الحرج الذي لازمها منذ 3 سنوات.

تنص على السيارات المستعملة السياحية والنفعية الكهربائية، في حين أن الفقرة الأخيرة من هذه المادة التي تمت الإشارة إليها بعبارة (الباقى دون تغيير)، لا تشير إلى السيارات النفعية في قانون المالية التكميلي لسنة 2021. كما أن المشرع الذي كان من المفروض أن يخدم المواطن بالدرجة الأولى، خدم الحكومة بحذف سيارات الديازال من مشروعها دون أن تطلب منه ذلك. أكثر من ذلك؛ عمد إلى إدراج السيارات الكهربائية التي تحتاج إلى محطات كهربائية لتعبئة البطاريات وما تحتاجه من وقت لتجهيزها، فضلا عن تكلفة المحطة الواحدة التي تصل في فرنسا إلى 1500 أورو للمحطة الواحدة، مع العلم أن فرنسا توجد بها حوالي 67 ألف محطة فقط، وهو ما يمثل 49 بالمائة إلى غاية جويلية 2022. فكم ستحتاج الجزائر من الوقت ومن المال لتشغيل محطات على مستوى القطر الوطني (مساحة شاسعة)، من هذا النوع وتجربة محطات "سيرغاز" ليست بالبعيدة عن

مراقبة مطابقة السيارات السياحية المستعملة المذكورة في هذه المادة، عن طريق التنظيم. وللتذكير، فقد عمدت حكومة جراد إلى تعديلها بعد اللفظ الذي ساد آنذاك عندما كان فرحات أيت علي وزير الصناعة والمناجم يدلي بتصريحات تضر بسمعة الجزائر، خاصة تلك المتعلقة باستيراد هذا النوع من السيارات من دولة دون أخرى وتحديد في القرار الوزاري المشترك الذي لم ير النور، إلى حين تعديل تلك المادة وإحالتها إلى التنظيم بدلا من القرار الوزاري المشترك. ورغم ذلك، لا حكومة جراد ولا حكومة أيمن بن عبد الرحمان أفرجت عن المرسوم التنفيذي الذي يحدد كفاءات مراقبة مطابقة السيارات السياحية المستعملة منذ 3 سنوات. ومع ذلك، لم ينتبه المشرع في الفرقتين (البرلمان) من تدارك هذه الفقرة "المعطل"، فهل هي هفوة أم أمر آخر؟ علما أن هذه المادة على مستوى لجنة المالية تم تعديلها عدة مرات والتسرع في تحريرها، خصوصا إذا أدركنا أن الفقرة الأولى من هذه المادة

22 ح.س

● هذا الرقم (ثلاثة) طغى بشكل بارز على المادة 110 من قانون المالية لسنة 2020 في حكومة بدوي، وفي قانون المالية التكميلي لسنة 2021 في حكومة جراد، وكذا قانون المالية لسنة 2023 في حكومة أيمن بن عبد الرحمان، ومع ذلك بقيت أحكام هذه المادة غير قابلة للتطبيق، مع وجود ما يعرف بالفقرة "المعطل" التي بقيت على حالها ولم يطلها التعديل أو التغيير. وقبل الخوض في الحديث عن الفقرة "المعطل"، ينبغي التذكير بما ورد في هذه المادة من أحكام جديدة مقارنة بسابقاتها المعدلة بدورها.

لقد تم إضافة السيارات المستعملة النفعية (تجارية)، إلى جانب السيارات المستعملة السياحية، وإضافة أيضا السيارات الكهربائية وتلك الهجينة التي تعمل بمحرك هجين (بنزين وكهرباء). وبالمقابل، تم حذف السيارات ذات محرك بمكبس وإيقاد بمكبس التي تعرف بـ "الديازال" التي يقبل عليها المواطن بشكل كبير بسبب طول مدة عمر السيارة، وأيضا تدني ثمن المازوت مقارنة بالبنزين. إلى جانب ذلك، تم التنصيص على قيمة مجموع الحقوق والرسوم المستحقة عند استيراد هذه السيارات، التي تراوحت التخفيضات بين 20 بالمائة و50 بالمائة و80 بالمائة، حسب نوعية السيارات من حيث المحرك وسعة الأسطوانة التي تساوي أو تقل أو تفوق 1800 سم<sup>3</sup>. إن العودة إلى استيراد السيارات الأقل من 3 سنوات لم يتبين فيها بعد الخيط الأبيض من الأسود، باعتبار أن المشرع أضفى على هذه المادة العملية ما يعرف بالفقرة "المعطل"، حيث تنص أحكام المادة 110 من قانون المالية لسنة 2023 على أن "تحدد كفاءات تطبيق هذه المادة، وكذا



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger